Propriétés des intervalles temporels circulaires et application à l'analyse harmonique

François Pachet, Jean Carrive

LAFORIA-IBP, Université Paris 6, 4 Place Jussieu, 75252 Paris Cedex,
pachet@laforia.ibp.fr

Résumé : Le contexte de ce travail est la construction de systèmes d'analyse harmonique automatique de séquences d'accords de Jazz. Une des particularités de ces séquences d'accords est leur circularité temporelle. Cette circularité joue un rôle important pour l'analyse, mais les modèles temporels classiques, en particulier le formalisme de Allen, ne la prennent pas en compte. Nous étudions ici les propriétés des modèles temporels circulaires, vus comme des extensions du formalisme de Allen, avec une application à la construction d'un système d'analyse.

I. Introduction

Nous développons depuis plusieurs années une vision de la représentation de connaissances musicales fondée sur le développement de divers systèmes à base de connaissances résolvant un certain nombre de "tâches musicales" clairement définies. Ces systèmes ont comme but d'identifier les types de connaissances sous-jacent aux tâches musicales. La "mise en machine" de ces tâches nous sert à valider un certain nombre de techniques de représentation, la musique jouant un rôle de générateur de problèmes idéaux, par la nature des connaissances mise en jeu, leur caractère consensuel, et la complexité des problèmes qu'elle suscite. Comme toujours, dans ce type de modélisation, nous observons alors un effet de retour : en explicitant ces connaissances, nous apprenons aussi beaucoup sur la nature de ces processus, et les relations complexes qui existent entre créativité musicale, et résolution de problèmes. Toutefois, nous nous intéressons dans le cadre de cet article à la musique tonale comme *prétexte* à la mise en oeuvre de techniques de modélisation sophistiquée, et non pas comme un but en soi.

I.1. Le système MusES

Cette entreprise de modélisation multiple s'organise autour de la constitution d'un noyau de connaissances de base en musique tonale. Ce noyau, appelé MusES, contient une représentation considérée comme raisonnablement déclarative, des concepts de base de la musique tonale, et de leur propriétés principales. Le système MusES utilise les mécanismes de la programmation par objets (héritage, instanciation, polymorphisme, etc.). Il contient des descriptions des concepts tels que les notes, les pitch-classes, les gammes, les intervalles, les accords, les mélodies, etc. Le système contient environ 80 classes et 1500 méthodes. Chaque méthode de MusES est considérée comme une *primitive* du langage musical tonal. Une description complète du système peut-être trouvée dans [Pachet 94; 94b].

Chaque système modélisant une tâche particulière est alors construit comme une extension du système MusES de base. Les systèmes réalisés jusqu'à présent de cette manière résolvent les problèmes suivants :

- Harmonisation automatique, en utilisant des techniques de satisfaction de contraintes [Pachet & Roy 95], [Pachet & Roy 95b],
- Analyse harmonique [Pachet 94c], [Mouton & Pachet 95],
- Simulation d'improvisation [Ramalho & Pachet 94], [Ramalho & Ganascia 94],
- Interface, basé sur le concept d'*espace harmonique* de Simon Holland [Holland 89].

Ce papier décrit un développement théorique et appliqué concernant le système d'analyse de grilles de jazz.

I.2. Analyse automatique de grilles de jazz

Le problème d'analyse que nous cherchons à résoudre ici est un problème particulier, mettant en jeu des connaissances en musique tonale spécifique au domaine du Jazz. Les grilles de Jazz sont des séquences d'accords, considérées ici comme indépendantes d'une mélodie donnée. Chaque accord est décrit par son nom, sans indication de chiffrage (au contraire des basses chiffrées), De nombreuses grilles de Jazz dites standards sont ainsi disponibles sous la forme d'ouvrages comme le Real Book [Real 81] ou le Fake Book [Fake 83]. Un exemple typique de grille modélisée en MusES est représenté Figure 1.

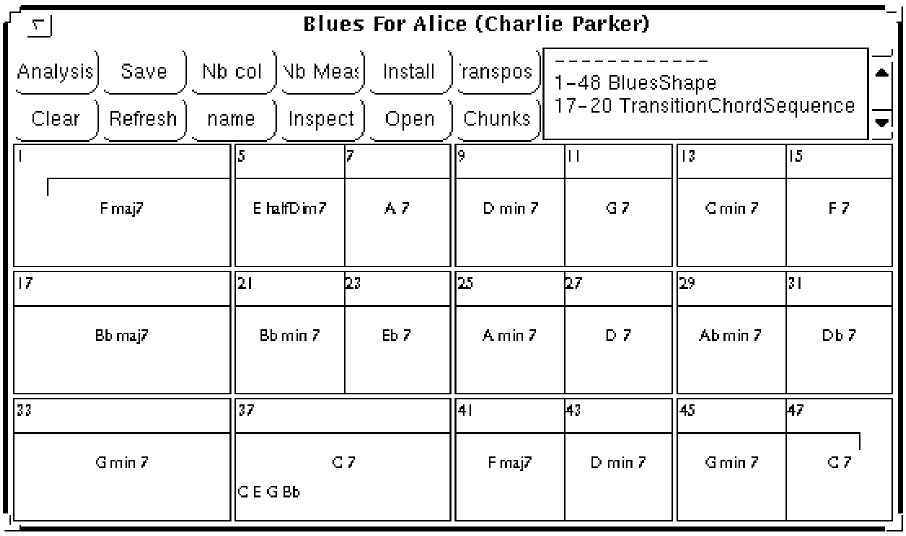

Figure 1. La grille *Blues for Alice* (Charlie Parker).

L'analyse d'une grille d'accords consiste à identifier, pour une grille donnée, la tonalité sous-jacente à chacun de ses accords. Cette tonalité est déterminée à partir de l'accord lui-même, ses accords voisins, et les diverses formes musicales que l'on peut reconnaître, dont l'accord fait partie.

Il est important de noter ici que plusieurs analyses sont en général possibles pour un accord donné, en fonction du point de vue choisi. Par exemple, un accord peut être analysé dans une tonalité donnée (C majeur), mais faire partie d'une partie qui elle est globalement en F; cette partie elle-même étant une partie modulante d'un morceau qui est globalement en Bb.

Dans la suite d'accords illustrée par la figure 1, l'accord [Ab min 7] peut être analysé dans trois tonalités différentes selon la forme considérée. C'est seulement une fois qu'un contexte plus large est connu que l'on peut affirmer que le premier deux-cinq qui était analysé en sol bémol est en réalité en deux-cinq substitué en fa, et ainsi de suite. On s'aperçoit donc qu'un accord ne peut s'analyser que dans un contexte, et que la notion même de tonalité n'a de sens que si l'on tient compte de ce contexte. La figure 2 montre un exemple partiel d'analyse à plusieurs niveaux hiérarchiques.

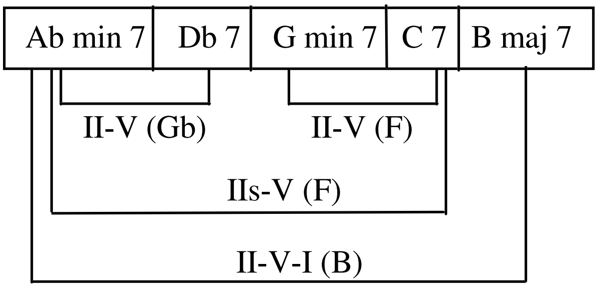

Figure 2. Structure hiérarchique d'une analyse.

Ainsi, l'analyse que l'on souhaite obtenir est un arbre dont les nœuds représentent des formes d'autant plus abstraites que leur profondeur est faible. La racine de cet arbre représente la grille dans sa totalité, et décrit, dans les cas les plus favorables, une forme typique telle qu'un Blues, une forme AABA, etc. Les formes les plus « profondes », celles qui sont le plus près des accords de la grille, décrivent des types de séquences d'accords standards du jazz, comme les *deux-cinq* (deuxième degré suivi du cinquième degré), les *résolutions* (ou *cadences*), les *substitutions*, etc. Les formes intermédiaires décrivent les structures intermédiaires harmonique de la grille (passages modulants, marches, etc.). A chacune des formes reconnues par les procédures d'analyse est associée une tonalité. Ainsi, un même accord se trouvera-t-il analysable dans plusieurs tonalités différentes, selon la distance avec laquelle on examine cet accord dans cet arbre d'analyse. On trouvera en annexe l'analyse complète de la grille de la Figure 1.

I.2.1. Le système d'analyse

Notre travail consiste à modéliser la tâche d'analyse telle qu'elle est résolue par les musiciens professionnels. Si de nombreux ouvrages ont été écrits sur les propriétés harmoniques diverses des accords de Jazz et des grilles (voir par exemple l'ouvrage de référence de [Siron 90]), aucun, à notre connaissance, ne propose de modèle opérationnel rendant compte de l'*activité même* de l'analyse. La plupart des travaux en analyse automatique reposent sur des théories du processus d'analyse construites de manière ad hoc. En particulier, de nombreux systèmes se sont inspirés des travaux sur les grammaires génératives, dans la lignée de [Lerdahl & Jackendoff 83]. Dans le domaine du Jazz, le modèle proposé par [Steedman 84] est le plus précis. Il décrit sous forme de règles de grammaire un modèle des grilles de Blues. Ce modèle, s'il rend bien compte d'un large corpus des grilles de Blues, est cependant non opérationnel, car il utilise un formalisme non implémentable (les grammaires dépendantes du contexte). D'autres travaux sur les grammaires ont été proposés, comme le système de Winograd pour l'analyse de Chorals de Bach [Winograd 93], mais les mécanismes mis en jeu ne sont pas directement applicables à notre cas, en particulier à cause de la nature différente des résolutions harmoniques en jazz et en musique baroque. De manière plus pragmatique, des travaux ont tenté d'appliquer des techniques diverses pour résoudre le problème : purement algorithmiques [Ulrich 77], par systèmes experts [Maxwell 92], [Winold & Bein 83], par systèmes de propagation de contraintes [Steels 79].

Notre approche consiste à premièrement élaborer une théorie du processus d'analyse, dégageant ses caractéristiques principales. Dans un deuxième temps, nous appliquons un certain nombre de techniques pour modéliser ce processus. Nous allons brièvement décrire ce processus.

I.3. Caractéristiques du processus d'analyse

Le processus d'analyse tel que nous l'envisageons est basé sur principes : 1) les principes de base, héritiers directs de la théorie harmonique classique, 2) les perturbations, qui expliquent un certain nombre d'idiosyncrasies du domaine, et 3) le caractère récursif de l'analyse. Examinons chacun de ces points plus en détail :

A) Principes de base

Les principes de base sont les deux suivants :

1) Principe de légalité

Ce principe dit que chaque accord, *pris isolément*, indépendamment de tout contexte, peut être analysé dans un nombre fixe de tonalités. Une tonalité est représentable par la donnée d'un couple {degré, gamme}. Ainsi, un accord de Do majeur hors contexte peut il être analysé comme : {I degré de C majeur}, {IV degré de G majeur}, {V degré de F majeur}, etc. Notons que le calcul de l'ensemble des tonalités "légales" est entièrement déterministe. Il est représenté comme une des primitives du systèmes MusES.

2) Principe de minimisation

Pris cette fois en contexte, un accord s'analysera bien sûr en fonction de sa relation avec les accords voisins. L'idée de base ici est que le choix de la "bonne" tonalité sera celui qui minimisera les modulations, i.e. qui sera commun au plus grand nombre possibles d'accords adjacents. Par exemple, la séquence (C / F / E min / A min) ne possède qu'une tonalité commune à tous ses accords : C Majeur. C'est (très probablement) la bonne.

B) Perturbations

La simple théorie précédente se complique par l'introduction de phénomènes qui échappent à une formalisation rigoureuse, mais qui sont néanmoins essentiels pour rendre compte de la nature du processus : les perturbations. Ces perturbations, constitutives des corpus de Jazz considérés se présentent sous la forme de substitutions et de constructions idiomatiques.

Premièrement, certains accords peuvent être substitués par d'autres. Les substituts, hélas, violent en général le principe de légalité précédent. Par exemple, un accord de septième qui résout (C 7 / F) peut être substitué par un accord de septième dont la fondamentale est le triton de la fondamentale (F# 7 / F). Le substitut devra être analysé comme étant en Fa majeur, bien que Fa majeur ne fasse pas partie de la liste des tonalités légales de Fa# 7.

Deuxièmement, un certain nombre d'idiotismes viennent étendre ces perturbations. Ces idiotismes sont caractérisés par le fait qu'ils portent en eux leur propre sémantique, en échappant aussi au principe de légalité. Ainsi, on trouve fréquemment dans les grilles de Jazz des "deux-cinq" non orthodoxes (D 7 - Db 7), ou des anatoles particulièrement illégales comme (C majeur / Eb maj 7 / A b maj 7 / Db maj 7). Dans ce dernier cas, l'analyse de la forme sera C majeur, bien que C majeur ne fait pas partie de l'ensemble légal de Db majeur. En d'autres termes, Db maj 7 in abstracto ne peut être analysé en C majeur, mais peut l'être dans le contexte bien précis d'une forme idiomatique.

Ces formes musicales ont en général une analyse directe (C majeur pour ces exemples), qui découlent de leur nature idiomatique : même si un raisonnement pourrait être fait a posteriori pour justifier ces distorsions, nous les considérons comme première ici, dans le cadre d'un système d'analyse (pourquoi réinventer systématiquement ces formes, si elle sont si fréquentes).

C) Récursivité

Enfin, un troisième point essentiel pour comprendre l'analyse de ce type de corpus est la nature récursive de la notion de forme musicale : chaque forme musicale reconnue peut jouer un rôle d'atome pour une forme plus générale, et ce, jusqu'à arriver à la forme la plus générale qui soit ; la grille elle-même.

Ce processus récursif explique la nature hiérarchique de l'analyse. Par exemple, des accords de septième résolvant peuvent ainsi être considérés, une fois reconnus comme tel, comme formant un tout avec leur résolution. Si la résolution est elle-même un accord de septième, on peut alors expliquer les enchaînements (marches harmoniques) typiques en Jazz comme : "A7 / D7 / G7 / C", qui peut ainsi être entièrement analysée en C major, par l'application récursive de la même règle (voir Figure 3).

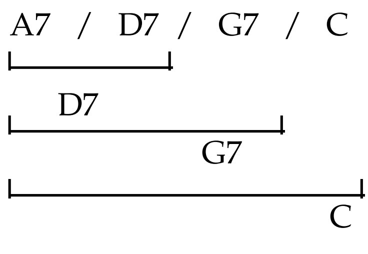

Figure 3. La nature récursive de l'analyse d'un groupe d'accords.

Cette récursivité joue à tous les niveaux. Un Blues est ainsi identifiable par la succession de trois formes couvrant la grille entière, et telles que la tonalité de la forme du milieu soit celle de la première et de la dernière, transposée d'une quarte. Ce principe peut être représenté par une règle de grammaire du type :

Blues ::== <Forme en X> < Forme en X + 4> < Forme en X>

Les autres structures typiques des grilles de Jazz peuvent être décrites de manière similaires (AABA, ABAB, etc.).

I.4. Représentation du processus d'analyse

Une fois le processus décrit, notre problème est de construire un système à base de connaissance qui réalise/modélise le processus de manière raisonnable. La construction d'un tel système et la validation de ses résultats constituent pour nous un élément tangible de discussion sur la nature du processus d'analyse.

Le processus d'analyse se déroule en deux phases principales : une phase dite de *reconnaissance*, et une phase dite de *remplissage*. La phase de reconnaissance consiste à identifier des formes relativement simples et bien connues, telles que les deux-cinq et les résolvantes. La nature récursive du processus est représentée par le caractère récursif de l'application des règles : chaque forme reconnue peut elle-même participer à la reconnaissance d'autres formes plus générales.

La seconde phase est une phase de *remplissage*, qui agglomère les formes reconnues suivant des règles typiques d'agrégation. Il s'agira par exemple, dans le cas d'un accord isolé précédant une forme reconnue, d'intégrer cet accord à cette forme, pour peu que certaines conditions de cohérence harmonique soient respectées, en particulier concernant la tonalité de l'accord et de la forme agrégeante.

De manière pratique, nous nous inspirons du modèle de raisonnement par "agrégation et oubli", développé dans [Dojat 94]. Dans ce modèle, le raisonnement est représenté par une alternance de règles d'agrégation (construction des formes à partir de formes de plus bas niveau) et d'oubli (destruction de formes considérées comme obsolètes à un moment du raisonnement). On pourra se reporter à [Dojat & Sayettat 94] pour les justifications conceptuelles et théoriques de ces deux mécanismes de base.

I.5. De la nécessité d'un modèle temporel circulaire

Dans une version naïve de notre système, une grille de Jazz est modélisée par une séquence linéaire d'accords. La majorité des règles du système sont alors exprimables par des comparaisons d'intervalles sur une échelle linéaire.

Cependant, une des caractéristiques d'une grille de jazz qui est souvent considérée comme secondaire est son aspect cyclique : non seulement la grille est répétée plusieurs fois, mais encore la dernière partie de la grille est le plus souvent une *préparation* à la reprise de la grille à son début. Ainsi il est fréquent qu'une grille se termine par un accord de septième qui ne résout pas, à interpréter comme résolvant sur le début de la grille.

Certaines formes à reconnaître peuvent ainsi se situer à « l'intérieur » de la grille, ou bien « à cheval » entre la fin et le début. Il faut noter que ces circularités ne sont pas anecdotiques, mais fondamentales, pour les musiciens, et surtout pour un système informatique. Dans l'exemple de la grille "Blues for Alice", on remarquera que la première partie de la grille doit être analysée en Fa majeur (le premier accord est un Fa majeur). Ensuite il y a une modulation en Bb majeur. La fin de la grille résout de nouveau en Fa majeur (G m7 / C 7). Le risque ici est que, si l'on ne prend pas garde à considérer la fin de la grille, le F majeur initial soit "mangé" par la sous-séquence en Bb : en effet, Fa majeur peut très bien être analysé en Bb (Bb fait partie de l'ensemble légal des tonalités de Fa), et l'analyse de Fa comme V de Bb minimise les modulations, puisqu'ainsi les mesures 1 à 20 peuvent être analysées en Bb.

Intuitivement il y a bien sûr ici une erreur : il paraît difficile de considérer l'accord de Fa initial comme un cinquième degré. Plus précisément, c'est bien la fin de la grille qui nous indique de manière sûre que ce Fa initial est bien un premier degré : c'est la suite logique des dernières mesures!

Pour rendre compte de ce phénomène, un modèle temporel particulier doit être introduit. En effet, nous allons montrer que les propriétés des intervalles linéaires ne sont pas immédiatement transposables au cas d'un référentiel circulaire.

Le reste de ce papier décrit les modèles temporels circulaires que nous avons développés, comme des extensions du modèles de Allen pour les intervalles linéaires. Leur application au système d'analyse est alors évidente : c'est ce modèle qui nous permettra d'en dire plus à la machine", en particulier de résoudre le problème des grilles bouclantes comme "Blues for Alice".

II. Modèles linéaire et circulaire

Dans une représentation linéaire, James F. Allen [Allen 84] dénombre et nomme treize relations distinctes possibles entre deux intervalles de temps (Figure 4).

Relation	Relation réciproque	Exemple
X before Y	*Y after X*	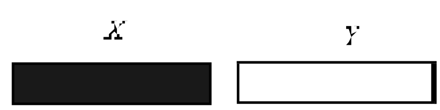
X equal Y		
X meets Y	*Y is met by X*	
X overlaps Y	*Y is overlapped by*	
X during Y	*Y contains X*	
X starts Y	*Y is started by X*	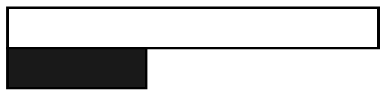
X finishes Y	*Y is finished by X*	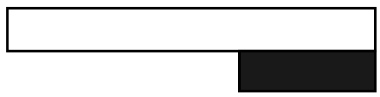

Figure 4. Les treize relations de Allen.

Passer de cette représentation linéaire à une représentation circulaire revient à faire boucler la fin d'un des intervalles sur le début de l'autre. Nous allons détailler ici ce processus et le décliner sous la forme de trois modèles différents : circularité pure, avec origine, et sans phase.

II.1. Circularité Pure

Le premier type de circularité consiste simplement à faire boucler les intervalles des relations autour de l'axe temporel. Pour chaque relation linéaire de Allen, on peut construire plusieurs relations circulaires, en étirant la fin d'un des intervalles, et en le faisant parcourir les différentes positions topologiques possibles. Le même processus est alors répété avec le premier intervalle, pour couvrir tous les cas possibles. Ce bouclage donne lieu à un nombre variable de relations circulaires, en fonction de la nature de l'intervalle de Allen de départ. Ainsi, la relation linéaire *before*, donne-t-elle lieu à 9 relations circulaires.

La Figure 5 montre l'ensemble des relations circulaires obtenues par ce processus, appliqué à chacune des relations de Allen. Le numéro de colonne indique le nombre d'étirements réalisés. Intuitivement, plus ce nombre est élevé, plus la relation est "repliée".

ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: pp_clip

STACK: